



# Journal Municipal

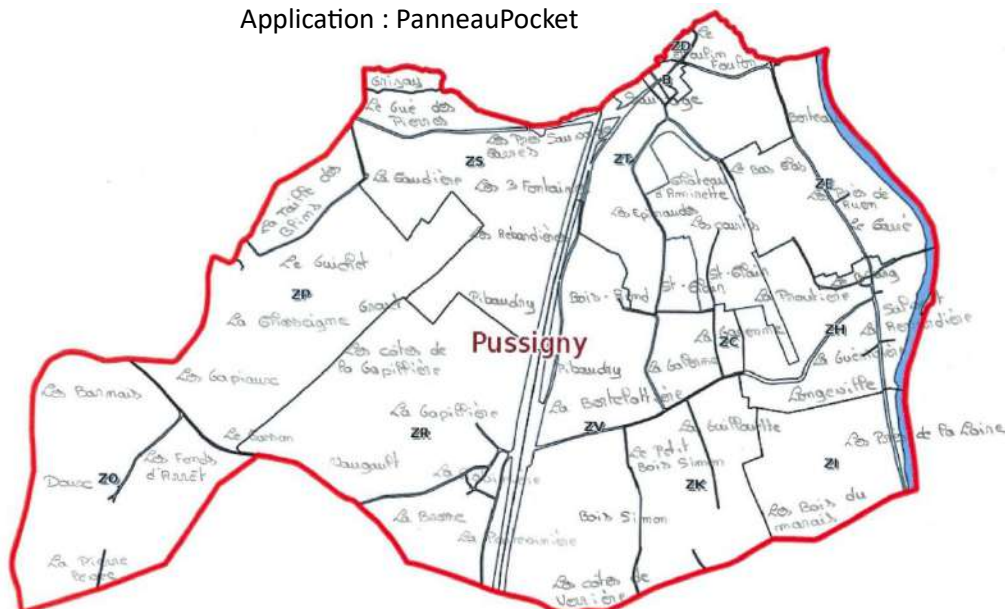
## Pussigny



**2026**

# Carte d'identité de Pussigny

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Population :               | 160 habitants (chiffre du recensement de la population 2022)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Superficie :               | 848 hectares                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Situation géographique :   | 54 kilomètres au Sud de Tours (50 minutes)<br>17,3 kilomètres de l'autoroute A10 (15 minutes)<br>4,7 kilomètres de la gare SNCF de Port de Piles (5 minutes)                                                                                                                                                                                                                                   |
| Administration :           | Arrondissement de Chinon<br>Canton de Sainte-Maure-de-Touraine<br>Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV)<br>Préfecture d'Indre-et-Loire à Tours<br>Sous-Préfecture de Chinon                                                                                                                                                                                                    |
| Les élus :                 | Alain DUBOIS, le Maire – 06 30 20 41 66<br>Samuel ELIOT, 1 <sup>er</sup> adjoint – 06 85 74 91 95<br>Dominique BRUNET, 2 <sup>ème</sup> adjointe – 06 88 45 06 24<br>Denise FONTAINE, 3 <sup>ème</sup> adjointe – 06 72 41 07 74<br>Freddy SAVATIER, conseiller<br>Emmanuelle BOUGAULT, conseillère<br>Ghislain HURÉ, conseiller<br>Patrick BOUGAULT, conseiller<br>Cyrille BONNIN, conseiller |
| Employés communaux :       | Valérie GOURBILLON et Julien OUVRARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Secrétaire de mairie :     | Laura CAZEAUX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Horaire du secrétariat :   | Lundi : 14h00 – 17h30<br>Mercredi : 14h00 – 17h00<br>Vendredi : 9h00 – 12h00                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Vous pouvez nous joindre : | Téléphone : 02 47 65 01 02<br>Mail : <a href="mailto:mairie.pussigny@orange.fr">mairie.pussigny@orange.fr</a><br>Site internet : <a href="https://mairie-de-pussigny.fr">https://mairie-de-pussigny.fr</a><br>Application : PanneauPocket                                                                                                                                                      |







## Le mot du Maire



L'année 2025 a été marquée par une instabilité politique sans précédent à l'échelle nationale, nous incitant à faire preuve d'une grande prudence dans nos investissements. Ce choix s'est avéré judicieux, car les baisses des dotations de l'État ont été particulièrement significatives cette année.

Malheureusement, les perspectives pour 2026 ne laissent pas entrevoir d'amélioration notable.

Pour Pussigny, conformément aux priorités que nous nous étions fixées, la municipalité a concentré ses efforts sur l'entretien du patrimoine communal et des voiries. Les voies communales au niveau des hameaux de Doux et du Bois Rond ont ainsi fait l'objet d'une réfection en enrobé (goudron de 5cm d'épaisseur).

Le logement communal situé au 2 Chemin de Salvart a quant à lui bénéficié d'une rénovation importante :

- installation d'une pompe à chaleur
- remplacement de l'ensemble des robinetteries
- ravalement complet des peintures intérieures et extérieures
- remise en état de la cour et du terrain, incluant le remplacement de l'abri de jardin, d'un portail et la plantation de plusieurs arbres fruitiers et d'ornement

La municipalité tient à remercier le Département et la Préfecture pour leur soutien financier, qui s'est traduit par une subvention cumulée de 66 % des travaux.

Notre budget 2025 a toutefois été impacté par plusieurs imprévus, sans pour autant compromettre l'équilibre financier de la commune :

- le véhicule de service utilisé par l'agent technique étant tombé en panne, son remplacement urgent a représenté un coût significatif de 18 492,76 € TTC
- la chaudière du logement communal du 3 rue de la mairie a également nécessité des réparations importantes pour un montant de 1 050 € TTC.
- dépenses diverses pour réparations ou remise en état après certaines incivilités constatées

Enfin, vous aurez certainement constaté l'abattage des peupliers situés en bord de Vienne.

Cette décision s'est imposée après constatation par les professionnels que plusieurs arbres étaient morts ou malades, et que leur dépérissement à moyen terme était inévitable.

Cette opération a donc été réalisée dans un souci de sécurité et de gestion responsable du patrimoine arboré communal.

Suite à un incident survenu rue du Pressoir, au hameau de la Robinière, un arrêté municipal a été pris afin d'interdire la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes dans l'ensemble du village à l'exception des riverains et des véhicules autorisés. Cette interdiction n'entraîne aucune gêne particulière pour les véhicules concernés qui peuvent contourner le village en effectuant un détour d'environ 500 mètres seulement.

Avant de conclure, je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des employés municipaux pour leur travail, leur implication et leur collaboration tout au long de l'année.

Je souhaite également remercier chaleureusement les associations qui, par leurs nombreuses activités, contribuent à faire vivre et animer notre village.

Au nom du Conseil Municipal et des employés communaux, je vous adresse tous nos vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année 2026.

Alain DUBOIS

## *Les rencontres en mairie et à l'extérieur*

Le 20 décembre 2024 :

Repas au restaurant « A table » à Jaulnay, avec Monsieur Laurent BAUMEL, Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription d'Indre-et-Loire.

L'occasion d'échanger sur différents thèmes concernant nos petites communes rurales.



Le 15 janvier 2025 :

Réunion avec le Major MONSU de la Gendarmerie de Sainte-Maure-de-Touraine.

L'occasion de faire un point sur leurs interventions sur Pussigny. Le bilan est globalement satisfaisant en matière de petite délinquance.

Pour l'année 2024, trois verbalisations ont été enregistrées sur Pussigny : deux pour excès de vitesse et une pour conduite en état d'ivresse. A noter que les contrevenants ne sont pas nécessairement des habitants de la commune.



En 2025, deux infractions de vol dans des habitations ont été constatées. Au-delà du préjudice matériel et financier, ces faits ont causé un véritable traumatisme psychologique pour les habitants concernés.

Le 29 janvier 2025 :

Réunion avec Madame Isabelle CHAINET de Groupama.

L'occasion de faire un point sur les contrats d'assurance communaux.



# Les élections Municipales



Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.



Une loi, n° 2025-444 du 21 mai 2025 a été promulguée afin d'harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales pour garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

Ainsi, de nouvelles règles sont applicables pour les communes de moins de 1 000 habitants :

- La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien la désignation du futur Maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

- Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes **sans possibilité de panachage** (= liste bloquée).

Il sera donc **interdit de rayer** des candidats ou de modifier l'ordre de la liste.

Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit. Lorsqu'une liste obtient la majorité absolue (= 50 % + 1 voix des suffrages exprimés), l'élection est acquise au premier tour.

La liste obtient donc au minimum 6 membres d'office.

Les sièges restants seront répartis selon un mode de calcul bien précis entre les listes candidates.

Dans le cas contraire, un second tour est organisé et la liste ayant obtenue le plus de suffrage exprimé se verra obtenir 6 membres minimum d'office.

Les sièges restants seront répartis selon un mode de calcul bien précis entre les listes candidates.

## **Particularités :**

- **le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis**
- **en cas de listes multiples, certains candidats inscrits en fin de liste ne seront donc pas élus.**

- Les modalités de l'élection du Maire restent identiques : il est élu par les membres du conseil municipal au scrutin secret à la majorité absolue.
- A contrario, les adjoints sont élus par les membres du conseil municipal au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée). La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. L'obligation de parité ne s'applique pas au couple Maire / 1<sup>er</sup> Adjoint.



# Les infos de Pussigny

## Réfection du logement communal :

Soucieuse de valoriser son patrimoine tout en améliorant les performances énergétiques de ses bâtiments, la commune a entrepris, suite au départ de sa locataire, la rénovation complète du logement communal situé Chemin de Salvart.

Les travaux ont porté sur la réfection des peintures intérieures, la rénovation des menuiseries extérieures (portes, fenêtres et volets), l'installation d'une pompe à chaleur réversible, le remplacement du portail ainsi que l'aménagement extérieur avec la création d'un espace de stationnement grâce à un terrassement et la mise en place d'un stabilisé, la plantation de nouveaux arbres, ainsi que l'installation d'un abri de jardin et d'un étendoir à linge.

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 25 410,43 € HT, dont une partie a pu être financée grâce aux subventions de la DETR (6 870,98 €) et du FDSR (9 994,00 €).

Ce logement, entièrement remis au goût du jour, accueille désormais un jeune couple sans enfant, heureux de s'installer dans un cadre agréable et rénové. Une belle manière pour la commune de conjuguer accueil de nouveaux habitants, mise en valeur du patrimoine bâti et engagement en faveur de la transition énergétique.





# Les infos de Pussigny

## Un départ bien mérité et une nouvelle arrivée au sein du service technique :

Après 5 ans et demi au service de notre commune, Laurent AMIRAULT, agent technique des espaces verts, a fait valoir ses droits à la retraite et a passé le flambeau à Julien OUVRARD.

A cette occasion, Laurent a organisé un pot de départ le 26 mai rassemblant les élus et les agents des communes de Pussigny et Marcilly-sur-Vienne.

Nous lui souhaitons une belle retraite.



Après une période d'un mois en binôme, Laurent a remis officiellement les clés à Julien le 26 mai.

Julien travaille 16h à Pussigny les lundis (8h) et jeudis (8h) et 19h à Marcilly-sur-Vienne le reste du temps.

Recruté pour sa polyvalence dans différents métiers du bâtiment, Julien pourra désormais réaliser certaines interventions (plomberie, peinture, ...) qui nécessitaient jusqu'à présent le recours à des entreprises extérieures.

Nous vous remercions par avance de lui réserver un bon accueil et de faire preuve de compréhension si, parfois, certaines interventions comme la tonte ou l'entretien des rues prennent un peu de retard.

En effet, depuis l'interdiction des produits désherbants chimique, ces travaux sont désormais réalisés manuellement, ce qui demande davantage de temps et d'organisation. Julien ajuste donc son planning en fonction des priorités d'entretien de la commune.



# Les infos de Pussigny



## Les aménagements réalisés

### Installation d'une bâche à incendie :

Fin janvier, une bâche à incendie a été installée à la sortie de Sauvage (en direction de Marigny-Marmande). Cet équipement vise à renforcer la défense incendie sur notre commune et à garantir une meilleure sécurité pour tous. La mise en place a été possible grâce à l'implication de la commune et au soutien financier de la DERT et du Fonds Vert. Un petit pas pour la prévention, mais un grand pas pour la sécurité de nos habitants.



### Aménagement de sécurisation

Dans un souci de sécurisation, liée à la vitesse excessive constatée et afin de répondre aux demandes des habitants du hameau, des panneaux STOP ont été installés à chaque extrémité du village. Cet aménagement, qui ne fait pas l'unanimité auprès des usagers de la route a entraîné une baisse significative de la vitesse. Les habitants du hameau en sont ravis.





# *Les infos de Pussigny*

## *Réfection de voiries : Doux et le Bois Rond*

Cette année, les travaux de réfection du revêtement des voiries de Doux et le Bois Rond ont été entrepris.

Les habitants peuvent désormais profiter de chaussées rénovées, plus confortables et durables.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la municipalité d'entretenir et d'améliorer régulièrement les voiries communales.



La municipalité remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension durant la période de chantier.



# Les infos de Pussigny

## Abattage des peupliers :



La commune a fait procéder à l'abattage des peupliers situés le long des berges de la Vienne.

Une intervention nécessaire pour la sécurité et la préservation du site.

En effet, les peupliers concernés, plantés il y a plusieurs décennies, présentaient des signes de vieillissement avancé. Leur proximité avec le sentier de promenade et la table de pique-nique accentuait le danger potentiel pour les usagers.



## Affaissement constatée dans l'allée du cimetière :

Les élus ont constaté un affaissement dans une des allées du cimetière.

Après vérification, il est apparu que cet affaissement était dû à la présence d'une ancienne concession funéraire non répertoriée dans les registres actuels.

Afin de garantir la sécurité du site et la dignité des lieux, la commune a fait appel à la Marbrerie Ranché.

Celle-ci a procédé, sous le contrôle des autorités compétentes, à l'exhumation et à la mise en ossuaire des restes découverts, conformément à la réglementation en vigueur et dans le plus grand respect du défunt.

S'en est suivi des travaux des remises en état de l'allée, permettant ainsi un accès sécurisé pour les visiteurs.





# Les infos de Pussigny

## Incivilités constatées



Cette année encore, la commune n'a pas échappé à de nombreuses incivilités.

Derrière chaque acte d'incivilité, il y a un coût : pour la collectivité, qui doit mobiliser du temps et des moyens pour réparer et nettoyer ; mais aussi pour chacun d'entre nous, qui voyons notre environnement se détériorer.

Le respect des règles de vie en société n'est pas une contrainte mais une condition essentielle du bien-vivre ensemble. La municipalité agit pour renforcer la propreté, la tranquillité et la sensibilisation de tous. Mais aucune mesure ne remplace le civisme au quotidien.

La municipalité tient néanmoins à remercier tous les habitants qui nous signalent les incivilités constatées. Ceci nous permet de réagir rapidement et ainsi d'éviter la propagation des débris.



Suite au vol de la grille de regard d'eau pluviale à Grouet, l'intervention de l'agent technique a été nécessaire pour procéder aux réparations.





# Les cérémonies

8 Mai



La France a célébré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées du 08 mai 1945 avec ses habitants, suivi du traditionnel vin d'honneur.

11 novembre

La commune a célébré le 107<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, suivi d'un vin d'honneur en mairie. Un rassemblement pour commémorer la fin de la Première Guerre Mondiale et d'honorer la mémoire des soldats tombés au combat.



Ces moments de mémoire sont l'occasion d'honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, mais aussi de partager un temps d'unité et de transmission avec les jeunes générations. Ensemble, gardons vivante la flamme du souvenir et des valeurs de paix et de fraternité.

100 ans du Bleuet

« Cette année, le Bleuet de France célèbre 100 ans d'histoire, de mémoire et de solidarité. Depuis un siècle, cette fleur nationale rend hommage aux combattants tombés pour la France et soutient les blessés, les victimes de guerre et de terrorisme ainsi que leurs proches. Plus qu'un emblème, le Bleuet incarne un engagement vivant qui traverse les générations.

Tout commence en 1916, en pleine Première Guerre mondiale. Deux infirmières de l'Hôtel national des Invalides à Paris, Charlotte Malletterre et Suzanne Lenhardt, décident de redonner un peu de dignité aux soldats blessés. Leur idée : proposer aux blessés de la Grande Guerre de confectionner des bleuets en tissu. Une activité manuelle qui devient vite source de revenu et de reconstruction.

En 1925, l'initiative prend une ampleur nationale. Le Bleuet devient le symbole officiel de la mémoire et du soutien aux blessés de guerre. Les pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides confectionnent les premières fleurs dans un atelier officiel. C'est le début des premières collectes locales, offrant aux blessés et à leurs familles un complément de revenu significatif. 100 ans plus tard, cette tradition perdure encore. »

Article tiré du site [www.bleuetdefrance.fr](http://www.bleuetdefrance.fr)





## *Le repas des aînés*

La commune a eu le plaisir d'organiser le traditionnel repas des aînés, un moment convivial et chaleureux destiné à rassembler nos habitants les plus âgés.

Cette année encore, deux formules ont été proposées afin de répondre aux besoins et aux envies de chacun : les aînés ont pu choisir d'obtenir leur repas directement à domicile le 14 novembre ou de se retrouver à la salle des fêtes pour partager ce moment ensemble le 15 novembre.



*L'équipe municipale remercie Madame et Monsieur COUTAREL d'avoir acceptés que l'on diffuse leur photo pour le journal.*

*Voir ainsi leur sourire conforte la municipalité à pérenniser la distribution de repas à domicile pour nos aînés.*

Les participants présents à la salle des fêtes ont apprécié une ambiance amicale, entre rires et échanges, accompagnée d'un menu spécialement préparé pour l'occasion par le Traiteur PELLAULT Père et Fils.

Ces moments de partage renforcent les liens au sein de notre commune et rappellent l'importance de la solidarité intergénérationnelle.

Nous donnons rendez-vous à tous nos aînés l'année prochaine pour une nouvelle édition du repas des aînés, placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.



# Les associations communales

## L'Association Communale des Chasseurs de Pussigny (ACCP)

Comme chaque année, l'ACCP remercie les propriétaires qui offrent leurs terrains pour essayer au mieux de réguler la faune et la flore.

Le problème des sangliers n'est pas toujours facile à gérer ; ils se cantonnent souvent sur les abords de l'A10.

Nous remercions la commune pour l'attribution de la subvention.



A l'approche du Nouvel An 2026, l'association présente tous ses vœux ainsi qu'une bonne santé à tous.



Le Président, Alain REVEREAU

## Maryse Magazine

Cette année, je vous propose un plat de poisson à réserver pour une table festive. En effet, l'originalité de ce mets délicat se doit à sa petite sauce d'accompagnement : celle-ci séduira les palais les plus gourmands avec ses perles de citron qui éclatent en bouche

### Émietté de saumon, sauce aux perles de citron



**Ingédients à préparer pour 4 parts :** saumon et quelques coquillages (palourdes, ...)

**Pour la cuisson du poisson :** 3 pavés de saumon (environ 450g) – 50g de beurre – un citron et demi pressé (au moins 5cl) – sel – poivre – piment d'Espelette.

**Palourdes :** placez celles-ci dans une petite poêle et faites-les ouvrir rapidement à feu vif. Si elles ne sont pas sableuses, leur jus apportera un concentré de la mer non négligeable à votre recette (cet ajout est facultatif).

**Pour la sauce :** 1 échalote épluchée et ciselée – 3cl de vinaigre de cidre – 6cl de vin blanc sec – 50g de beurre – 10cl de crème liquide – 1 pot de 30g

de perles de citron (en épicerie fine) – sel – poivre

**Pour le décor :** ciboulette ciselée

**Préparation :** cuisez les morceaux de saumon à l'unilatérale dans le beurre bien chaud, couvrez et laissez cuire à feu moyen environ 10min avant d'assaisonner, tout en arrosant assez souvent les pavés avec leur jus. Au dernier moment, ajoutez le jus de citron et donnez un bon bouillon à feu vif en grattant les sucs de cuisson. Retirez du feu. Ôtez la peau du poisson puis émiettez la chair. Gardez le jus pour la sauce.

Pour la sauce, préparez un bain-marie à l'avance. Dans une petite casserole à fond épais, mettez à chauffer l'échalote ciselée avec le vinaigre, comptez 3min puis versez le vin blanc et à partir de l'ébullition, comptez 6min afin d'obtenir une réduction, assaisonnez au goût (sel, poivre, piment d'Espelette). A ce moment précis, placez la casserole dans le bain-marie en ayant soin de réduire le feu. Incorporez les 50g de beurre supplémentaire en fouettant, ajoutez également le jus citronné de cuisson, rallongez la sauce avec la crème au dernier moment, laquelle doit réduire jusqu'à l'onctuosité. Vérifiez l'assaisonnement et juste avant de servir, ajoutez quelques perles de citron ... Donnez un dernier bouillon, avant de dresser une assiette en vous aidant de la photo.

**Bonne dégustation !**

Meilleurs vœux à tous !

Maryse Lamirault  
Culinographe / Verbicruciste







## Les associations communales

2018 – 2025

*Cela fait maintenant huit ans que notre association existe.*

Nos adhérents continuent à se retrouver régulièrement pour nos différentes activités : jeux de société ou de plein air les mardis après-midi et séance hebdomadaire de marche les jeudis matin.



Comme chaque année, des décorations de Noël, réalisées par les membres de l'association, ont été installées sur la place du village, à la Robinière, à Sauvage et à la Chasseigne.

Cette année de nouveaux éléments ont été ajoutés à ceux déjà existants et l'ensemble restera en place jusqu'à mi-janvier.



Le 31 août un pique-nique réunissant une trentaine de personnes a permis de faire la connaissance des nouveaux habitants de Pussigny.

Pour mieux nous connaître n'hésitez pas à nous contacter :

- Catherine : 02 47 65 10 85
- Denise : 02 47 65 17 40
- Annick : 02 47 50 94 71



Belle fréquentation le 6 novembre pour la marche semi-nocturne.

Toutes ces activités sont possibles grâce aux cotisations des adhérents et à la subvention communale. Nous remercions Monsieur le Maire et les conseillers municipaux pour celle-ci.

Nous souhaitons aux Pussinoises et Pussinois une excellente année 2026

**L'Assemblée annuelle se tiendra le mardi 13 janvier 2026 à 18h30 dans la salle polyvalente.**  
**Générale**



**Meilleurs vœux à tous pour 2026.**





## Les associations communales

Depuis 17 ans l'association les Pussifolies organise le festival du Grand Format dans les rues de Pussigny. Cette année encore 30 artistes peintres ont réalisé 30 œuvres géantes de 4mx2m sous les yeux d'un public fidèle et enthousiaste (le succès du vote du public nous le prouve bien !). En parallèle le festival a accueilli une vingtaine d'artisans d'art et a bénéficié d'un spectacle offert par la CCTVV, le talentueux groupe « SAXEZ L'AIR QUARTET »



1<sup>er</sup> Prix : Mathieu AVOLIO



2<sup>ème</sup> Prix : JIPÉ



3<sup>ème</sup> Prix : Erica BOIMARE



Prix du Public : Christine RAMAT

L'association remercie chaleureusement les Pussinoises et les Pussinois qui s'investissent pour le bon déroulement de la manifestation, aide à l'installation et au démontage, utilisation des murs et cours privés ... et bien sûr elle remercie la mairie pour son aide logistique et financière.





L'exposition permanente attire beaucoup de visiteurs tout l'été.

Les toiles des années précédentes voyagent .... cette année une centaine d'œuvres a été exposée : au CHRU Bretonneau, dans plusieurs communes de la CCTVV et au-delà, Ste Catherine de Fierbois, Vontes, Ingrandes sur Vienne, Channay sur Lathan ...



*Nous vous donnons rendez-vous le*  
***dimanche 14 juin 2026***  
*pour la prochaine édition du festival du Grand Format !*



# Les actualités de Pussigny

## Les vœux du Maire



Comme le veut la tradition, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population lors de la cérémonie qui s'est tenue le 17 janvier 2025 à la salle des fêtes.

Entouré des membres du Conseil Municipal, des représentants des associations, des agents communaux et de nombreux habitants, le Maire a dressé le bilan de l'année écoulée et partagé les projets à venir pour notre commune.

La cérémonie s'est conclue autour d'un moment convivial, où élus et habitants ont pu échanger leurs vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année.



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous **le vendredi 16 janvier prochain à 18h** pour la présentation des vœux et célébrer cette nouvelle année autour d'un vin d'honneur.

## Repas des 3 communes

Le repas des 3 communes aura lieu à Antongy-le-Tillac le samedi 28 février 2026.

## Assemblée générale du Comité des fêtes de Pussigny

Le dimanche 15 février 2026. N'hésitez pas à venir et à devenir membres afin de redynamiser la commune.

## Borne de réparation vélo



La CCTVV a souhaité la mise en place de bornes d'auto-réparation vélo sur les linéaires cyclo-touristiques maillant le territoire : Saint-Jacques à vélo, la véloroute Touraine-Berry et les circuits cyclo en lien avec ces itinéraires.

Ainsi et suite à l'obtention d'une subvention représentant 80 % des dépenses, la CCTVV a sollicité la municipalité de Pussigny afin de faire profiter la commune de cette installation.



# Les actualités de Pussigny

## Initiation informatique



Depuis 2021, la commune propose à ses habitants un accompagnement personnalisé à l'informatique. Ce dispositif, mis en place pour favoriser l'inclusion numérique, permet à chacun de se familiariser avec les outils informatiques du quotidien : ordinateur, tablette, smartphone, internet, démarches en ligne, ...

La secrétaire de mairie se tient à la disposition des habitants pour les guider pas à pas, répondre à leurs questions et les aider à gagner en autonomie. Que ce soit pour créer une adresse e-mail, navigateur sur un site administratif ou apprendre à utiliser un traitement de texte, chaque séance est adaptée au niveau et aux besoins de chacun, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Ce service gratuit et ouvert à tous témoigne de la volonté de la commune de rester proche de ses administrés et de faciliter l'accès à tous au numérique.

Alors ne tardez plus et prenez rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

## Tarifs salle des fêtes

|                      | Personnes domiciliées sur la commune | Personnes hors communes |
|----------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Week-end             | 110 euros                            | 160 euros               |
| ½ journée en semaine | 75 euros                             |                         |
| Vin d'honneur        | 75 euros                             |                         |

Caution de 500 euros.

*La réservation définitive n'aura lieu qu'à réception du règlement de la location, accompagnée de la convention signée ainsi qu'une attestation de responsabilité civiles.*

*Toute réservation non-honorée le jour de la location prévue, fera objet d'encaissement du règlement (sauf motif valable).*

## Tarifs concessions funéraires

Les élus ont déterminé lors de la réunion de conseil municipal du 29 octobre 2024, les tarifs de concession funéraire :

- ❖ Concession au sol (2 m<sup>2</sup>) :
  - 30 ans : 150,00 €
  - 15 ans : 100,00 €
- ❖ Columbarium :
  - 30 ans : 800,00 €
  - 15 ans : 480,00 €
- ❖ Caverne :
  - 30 ans : 100,00 €
  - 15 ans : 50,00 €

Pour toute dispersion au Jardin du Souvenir, les prénom, nom, année de naissance et de décès du défunt seront inscrits au Registre de dispersion, se situant au panneau d'affichage du cimetière.

Si la famille le souhaite, elle pourra faire inscrire à sa charge les prénom, nom, année de naissance et année de décès du défunt sur la Stèle prévue à cet effet, en respectant la typographie actuellement mise en place.



# Les actualités de Pussigny

## Distribution de sacs poubelle et infos SMICTOM

Distribution des sacs noirs pour tous les habitants, fournis par la commune.  
Des sacs jaunes seront distribués **uniquement** aux habitants dont la collecte est en porte à porte.

**A retirer à la salle des fêtes**

**Le lundi 16 février 2026 de 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00**



A compter du 2 janvier 2026, le service de collecte sera assuré par un nouveau prestataire. Le SMICTOM du Chinonais mettra tout en œuvre pour garantir la qualité et la continuité du service de façon optimale.

Les véhicules de collecte rouleront au biocarburant et seront désormais équipés d'un seul compartiment de plus grande capacité. Les tournées seront ainsi réalisées en double passage le même jour.

Le jour de collecte reste inchangé et en cas de jour férié, le principe du rattrapage reste identique : la collecte des déchets est systématiquement décalée d'un jour à partir du lendemain du jour férié et ce jusqu'au samedi.

## Rencontre avec les cigognes



Chaque année, leur arrivée annonce la belle saison.  
Les cigognes ont fait leur grand retour dans notre commune.

Elles se sont arrêtées à Grisay, avant de repartir pour leur migration plus au nord le 23 mars.

Ce spectacle, toujours aussi fascinant, rappelle la richesse de notre environnement et la nécessité de le préserver.

## Rencontre insolite

Bien que Sauvage ne soit pas une zone pastorale, il est arrivé quelques fois que des moutons s'échappent de leur enclos pour visiter le hameau.

L'image, aussi pittoresque qu'inattendue, a pu prêter à sourire ... mais elle aurait aussi pu tourner au drame.

La mairie rappelle toutefois qu'un tel évènement peut représenter un danger réel pour les usagers de la route. Heureusement, plus de peur que de mal ! Grâce à l'intervention du propriétaire, tout ce petit monde a retrouvé le chemin du bercail sans incident.



# Les actualités de Pussigny

## Frelons asiatiques



En cas de présence d'un nid de frelons asiatiques chez vous, la commune vous remboursera 70 € sur présentation de facture acquittée.

## Un chantier pour aider les anguilles



Les anguilles sont de grandes voyageuses. Arrivées sur le littoral français à l'état de civelles, elles remontent à contre-courant les fleuves et rivières.

A Pussigny, au niveau de la confluence entre la Vienne et la Veude de Ponçay, se trouvent deux ouvrages qui provoquaient des chutes d'eau de 1,60m et de 2,80m.

Ces obstacles étaient infranchissables pour les anguilles, les empêchant de remonter et de grandir sur la Veude de Ponçay.

Le Syndicat de Rivières Val de Vienne les a donc aménagés à l'aide d'enrochement, afin de créer des rampes rugueuses facilitant la migration des anguilles, début août.

Ce chantier a pu voir le jour grâce à la confiance du propriétaire riverain et aux subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (50 %) et du département d'Indre-et-Loire (30 %), dans le cadre d'un contrat territorial sur le secteur, les 20 % restant à la charge du Syndicat.

Le suivi du chantier permettra de conforter l'efficacité des travaux.



*Article tiré de la Nouvelle République*

***Le Syndicat remercie tous les acteurs ayant contribué à cette opération de restauration de la Veude de Ponçay.***



# Saison Culturelle de la CCTVV



| EVENEMENT                                                                                      | DATE ET LIEU                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>La Fille Illustrée</b><br>Par Polly                                                         | Vendredi 06 mars à 20h30 – Antogny-le-Tillac, Espace Culturel<br>Entrée gratuite                                                                                                                           |
| <b>Café Polar#2 d'après d'Amour et dope fraîche</b><br>Par la Compagnie des Hommes             | Samedi 28 mars 2026 à 14h & 16h30 – Sainte-Maure-de-Touraine, salle des fêtes<br>Entrée gratuite                                                                                                           |
| <b>Personne n'est Pessoa</b><br>Par la Compagnie Ellipsea                                      | Vendredi 10 avril à 20h30 – Panzoult, le Cube<br>Entrée payante                                                                                                                                            |
| <b>La Roulotte à Swing</b>                                                                     | Dimanche 14 juin 2026 – Pussigny, cœur de Bourg (Festival Grand Format par les Pussifolies)<br>Entrée gratuite                                                                                             |
| <b>Westminster, Venise, Leipzig Chants de misère et d'amour</b><br>Par l'Ensemble Perspectives | Vendredi 26 juin à 20h30 – Faye-la-Vineuse, la Collégiale<br>Entrée gratuite                                                                                                                               |
| <b>7 Mango Dore</b><br>Par Gang of Musette                                                     | Samedi 04 juillet à 20h30 – Nouâtre, bord de Vienne (fête des Passeurs par Nogastrum)<br>Dimanche 12 juillet à 16h30 – Crissay-sur-Manse (graffeurs au château et artistes au village)                     |
| <b>Ziako</b>                                                                                   | Entrée gratuite                                                                                                                                                                                            |
| <b>Le Plein de Super</b><br>Par Compagnie la Boîte Carrée                                      | Mercredi 08 juillet à 21h – Avon-les-Roches, place de la Mairie<br>Jeudi 09 juillet à 21h – Courcoué, Jardin de la salle des Fêtes<br>Vendredi 10 juillet à 21h – Maillé, Cœur de Bourg<br>Entrée gratuite |
| <b>Championnes en meute</b><br>Par Oups Dance Company                                          | Samedi 08 août à 19h – Jaulnay, Jardin Cœur de Bourg<br>Entrée payante                                                                                                                                     |
| <b>Les Femmes Savantes</b><br>Par le Collectif Le Poulpe                                       | Vendredi 11 septembre à 20h30 – Saint-Epain, espace culturel<br>Entrée payante                                                                                                                             |
| <b>J'veux du soleil</b><br>Par Au P'tit Bonheur                                                | Vendredi 02 octobre à 20h30 – Panzoult, le Cube<br>Entrée payante                                                                                                                                          |
| <b>La Kermesse</b><br>Par le Collectif la Cabale                                               | Vendredi 06 novembre à 20h30 – Panzoult, le Cube<br>Entrée payante                                                                                                                                         |

Pour toute information et réservation, consulter le site de la CCTVV.

# Informations diverses

## Vos commerçants itinérants



Poissonnerie RIDOUARD  
La Cigogne 37800  
Noyant-de Touraine  
Tél: 02 47 65 87 26

Monsieur RIDOUARD vous accueille tous les vendredis de 9h à 9h30 sur la Place Communale.

C'est l'occasion de profiter de nombreux produits de la mer (poissons, coquillages...). Vous trouverez aussi légumes, fromages et fruits de saison pour accompagner vos repas.



Epicerie ambulante « A côté » de Marigny-Marmande,  
les jeudis à la demande au 06 11 10 42 19.

Boulangerie de Port de Piles  
du mardi au dimanche 05 49 85 63 03



## Repas à domicile et service à la personne



Le Centre Hospitalier de Sainte Maure de  
Touraine vous propose :

### VOTRE REPAS LIVRÉ À DOMICILE

#### PLAISIR ET EQUILIBRE

Des repas alliant équilibre et plaisir, livrés chez vous. Visés par une diététicienne, et fabriqués par notre service restauration. Nous proposons les régimes sans sucre et sans sel.



#### UN SERVICE DE PROXIMITE

Nous intervenons sur Sainte Maure et les communes alentours auprès des personnes de plus de 60 ans ou en sortie d'hospitalisation, ou autre raison médico-sociale.



#### FACILITE ET ADAPTABILITE

Livraison 3 fois par semaine pour des repas 7j/7 ou selon votre besoin : vous choisissez le nombre de repas et la durée.



Tél : 02 47 72 32 07

[www.ch-saintemaure.fr](http://www.ch-saintemaure.fr),  
Rubrique "Repas à domicile"



SOLID  
**ART**  
Service à la personne

Crédit  
d'impôt  
50%

Ménage

Cousures

Et bien plus encore

## Jennifer Populu

07-64-93-95-98  
[contact.solidart37@gmail.com](mailto:contact.solidart37@gmail.com)



# Informations diverses

## Relais Emploi



Le Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine (RESMT) s'adresse à toutes personnes de la commune, les demandeurs d'emploi, les salariés en poste s'interrogeant sur leur emploi, et tout citoyen ayant besoin d'un contact avec les administrations. Il répond aux besoins des particuliers mais aussi des entreprises, associations, collectivités dans le domaine de l'emploi.

C'est une "Passerelle pour trois missions" :

- **Insertion par l'Activité économique** : mise à disposition de personnel chez des particuliers, entreprises et collectivités locales, fonctionnement type intérim solidaire
- **Service Emploi de Proximité** : accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et employeurs dans leurs projets de recrutement
- **France Services** : accueil, information et accompagnement sur les démarches administratives et numériques du quotidien en lien avec les différents organismes (CAF, CARSAT, CPAM, SOLIHA, Impôts, justice, Pôle Emploi, ANTS...)

Dans ses locaux, le RESMT favorise l'accès au numérique à travers un espace de formation de 12 postes et un **Espace Public Numérique** gratuit de 3 postes en libre accès tous les matins entre 9h et 12h.

Retrouvez toutes les informations et ses actualités sur sa page Facebook Relais Emploi Sainte Maure de Touraine et sur son site Internet [www.relaisemploismt.fr](http://www.relaisemploismt.fr).

### Horaires :

Du lundi au vendredi  
9h - 12h sans rendez-vous  
14h - 17h sur rendez-vous

### Contact :

Tel : 02 47 65 67 50  
Mail : [accueil@relaisemploismt.fr](mailto:accueil@relaisemploismt.fr)  
Bureaux : Les Passerelles 77 Avenue du Général De Gaulle  
37800 Sainte Maure de Touraine

## Les numéros utiles

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| <b>Pompiers</b>    | 18 ou 112      |
| <b>Samu</b>        | 15             |
| <b>Gendarmerie</b> | 17             |
| Richelieu          | 02 47 93 63 20 |
| Sainte Maure       | 02 47 72 35 60 |
| L'Ile-Bouchard     | 02 47 97 22 80 |

**Déchetterie Ports-Sur-Vienne** 02 47 65 01 06

### Ambulances :

|              |                |
|--------------|----------------|
| Sainte-Maure | 02 47 65 12 24 |
| Pouzay       | 02 47 65 87 24 |

**Enedis dépannage** 09 72 67 50 37

**ADMR Saint-Epain** 06 74 96 13 99

**Eau – Syndicat de la Crosse** 02 47 59 74 98

**ASSAD-HAD** 02 47 65 61 89

**Agence postale des Ormes** 05 49 85 60 96

**Relais Emploi Ste-Maure** 02 47 65 67 50

### Médecins :

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Maison Médicale Sainte-Maure   | 02 47 45 63 73 |
| Dr STAN à la Celle-Saint-Avant | 02 49 49 08 74 |
| Dr SERBAN à Nouâtre            | 02 47 56 03 58 |

### Infirmières et infirmiers :

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Nouâtre :            | 02 47 65 22 50 |
| Dangé-Saint-Romain   | 05 49 86 33 71 |
| La Celle-Saint-Avant | 02 47 58 12 43 |

### Pharmacies :

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| La Celle-Saint-Avant | 02 47 65 03 98 |
| Nouâtre              | 02 47 65 20 28 |

**Un défibrillateur est à votre disposition 24h/24h sur la Place Communale, en cas de nécessité.**

# Informations diverses

## SERVICES DE FRATERNITE

(Association déclarée Loi 1901)



06.89.62.04.24



*Notre mission est d'aider les personnes seules et sans moyen de locomotion à faciliter leurs déplacements pour les besoins suivants :*

- ✚ Consulter un médecin ou un professionnel de la santé
- ✚ Aller à la pharmacie, au cimetière, chez le coiffeur
- ✚ Rendre visite à une personne proche
- ✚ Être accompagné aux courses
- ✚ Participer aux offices religieux et cérémonies
- ✚ Se faire conduire à un entretien d'embauche

Un service de fraternité a été créé, dont le siège social est à Braslou.

Le périmètre de sa mission s'étend sur tout le territoire de la CCTVV.

Contactez le numéro au moins 3 jours avant afin d'organiser votre déplacement (date, heure, lieu et destination) avec l'un des bénévoles qui se chargera d'effectuer le trajet aller-retour.

Ce service est fixé à 8 € minimum (ou 0,60 € / km).

Seules contraintes :

- une seule personne peut être accompagnée dans ses besoins quotidiens
- les animaux de compagnie ne sont pas acceptés

## Info CCTVV « Eau et Assainissement »



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025, la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) a pris en charge la compétence Eau Potable et Assainissement sur l'ensemble du territoire.

Elle est en charge de :

- surveiller la qualité de l'eau et entretenir les réseaux
- assurer une astreinte technique 24h/24 et 7j/7 au 02 47 25 26 00
- représenter les communes auprès des syndicats d'eau potable qui perdureront à l'issue du transfert
- être l'interlocuteur des partenaires publics
- voter les futurs tarifs (hors gestion par les syndicats d'eau potable)
- développer un service public de proximité pour tous.

### Contacts :

- **pour une question sur l'eau potable :**
  - facturation, abonnement, résiliation, paiement, ... : 02 47 59 74 98
  - un problème technique : 06 82 93 43 78
- **pour une question sur l'assainissement :**
  - facturation, abonnement, résiliation, paiement, ... : 02 47 25 26 00
  - un problème technique : 02 47 25 26 00



La téléassistance est la solution facile et sécurisante pour la personne âgée qui souhaite continuer de pratiquer ses activités habituelles chez elle.

Présence Verte, leader de la téléassistance, propose des offres spécifiques et adaptées aux besoins d'une personne confrontée à la perte d'autonomie, avec un crédit d'impôts de 50 %. Sous la forme d'un bracelet ou d'un médaillon, simple d'utilisation, la téléassistance permet de sécuriser une personne âgée isolée, tout en rassurant son entourage. Son fonctionnement est adapté à nos aînés. Il suffit, en cas de besoin, d'appuyer sur le déclencheur pour alerter directement une centrale d'écoute (24h/24 et 7 jours sur 7) qui se chargera de prévenir les secours nécessaires (membres de l'entourage ou secours publics).

Pour tout renseignement, contactez l'Agence Présence Verte de Tours au 02 47 31 61 96.



# Bienvenue dans le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine !

## Qu'est-ce qu'un Parc ?

**Notre commune vient de rejoindre le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.** Créé en 1996, il fait partie des 59 PNR de France. Il regroupe aujourd'hui 129 communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire reconnues pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Son but : protéger et valoriser ces richesses tout en favorisant un développement économique et social, respectueux de l'environnement.

Élus, associations et acteurs locaux travaillent avec le Parc pour mettre en place des actions au service du territoire.

## Et pour vous habitants, ça change quoi ?

Le Parc vous y vivez, y travaillez, vous y avez grandi ou vous vous y êtes installés... Ses actions vous concernent au quotidien :

- **À l'école** : une sortie en forêt ou à la ferme, un atelier sur le climat... Vos enfants bénéficient de projets scolaires organisés et financés par le Parc.
- **À la cantine** : le Parc met en réseau les restaurants collectifs et les producteurs pour approvisionner les cantines en produits locaux et biologiques.
- **Le week-end** : pour des balades en pleine nature, profitez de sites naturels restaurés par le Parc et équipés de parcours pédagogiques. Et pour vos séjours et loisirs, la marque « Valeurs Parc naturel régional » distingue des hébergeurs, restaurateurs, sites de visite, vanniers, apiculteurs... engagés aux côtés du Parc.
- **À la maison** : pour vous accompagner dans vos projets de jardins, vous aider à trouver des plantes adaptées à votre sol ou selon vos envies, le Parc a conçu un outil pratique et gratuit : [leguidedesplantations.fr](http://leguidedesplantations.fr)
- **Dans le village** : le Parc accompagne les communes dans la renaturation de leurs centres-bourgs et cours d'école, pour améliorer le cadre de vie et la santé de tous.



En association avec des partenaires locaux, le Parc propose de nombreuses sorties accompagnées, disponibles dans l'Agenda des animations.



À Montsoreau, la Maison du Parc vous accueille gratuitement pour des conseils personnalisés, des animations, des expositions... à vivre en famille !

Retrouvez toutes les actions du Parc et autres informations sur :  
**[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)**



Crédits photos : David Darrault - Sébastien Gaudard - Kreazim - Patrick Trecul

Maison du Parc - 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau - tél. 02 41 38 38 88 - [maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr)



# Etat-Civil



## Mariage / PACS



Martina PIROLA et Sylvain MOSTEL se sont pacsés le 09 août 2025.

Mélanie LACOMBE et Thomas MAUCLERC se sont pacsés le 24 septembre 2025.

La commune a célébré les Noces d'Or de Jocelyne PERONNET, née DUBOIS et Louis PERONNET le 17 mai 2025.



## Décès

Madeleine TARTE, épouse DEMASSOUGNE, le 13 février 2025 à SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

Jean-Paul THÉVENET, le 12 avril 2025 à SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

Jacqueline FOURDINIER, épouse KITTEL, le 13 avril 2025 à LOCHES

Marcel DELIERE, le 26 août 2025 à BELLEGARDE (32)

Denis RAISIN-DADRE, le 29 septembre 2025 à TOURS

Charlotte FAVREAU, épouse BARANGER, le 26 octobre 2025 à TONNAY-BOUTTONNE (17)

François DE GUILLEBON, le 02 novembre 2025 à PARIS (75)

Jean-Louis ABRY, le 04 novembre 2025 à SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT

## Bienvenue aux nouveaux habitants



Olivier ROBBE, Rue des Bas-Jardins

Martina PIROLA et Sylvain MOSTEL, Rue des Bas-Jardins

Mathilde BERNARD et Nathan FOUQUET, Chemin de Salvart

Jeanine ATTAB, Rue de la Guérivière

Anne CORMILLOT et Fabrino PALMA, Rue de la mairie

Angèle MARTINEZ et Bruno SEGURA, Rue des Epinaudes

Pascal VEZIN, Rue du Château d'Amirette



